

Mail reçu le 27/11/2021 à 18h31

VOIR PAGE SUIVANTE

Référence : Enquête publique défrichement « Domaine Lartigue »

A l'attention de Monsieur Hugues Morizot
Commissaire Enquêteur à la Mairie de Cestas
2, avenue du Baron Haussmann
33610 CESTAS

Marie-Alice Moreira
57 allée de la Craste
33610 CESTAS

Samedi 27 novembre 2021

Cher Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous adresse ce courrier en qualité de conseillère municipale et résidente à Gazinet afin de vous exposer les motifs de mon opposition au défrichement.

- 1- Défaut de concertation, pas de participation citoyenne
 - En qualité d'élue municipale, je siège à la commission Environnement et aucune réunion n'a été faite pour discuter de l'impact environnemental du projet Lartigue. En outre, la seule réunion de la commission durant cette mandature a été celle de constitution de la commission le 13 octobre 2020. Cela est révélateur de l'intérêt que porte Monsieur le Maire à l'environnement !
 - Les élus d'opposition Demain Cestas ont été informés du projet Lartigue seulement 5 jours avant le conseil municipal du 24 septembre 2021. 5 jours pour lire 948 pages plus les 172 pages de documents préparatoires. Ceci est un déni de démocratie quand on sait que la demande d'avis de la Préfecture date de fin juillet 2021.
 - Aucune réunion de concertation n'a eu lieu avec les associations de riverains du projet ni les élus. Ce sont les élus Demain Cestas qui ont organisé une réunion d'information à la population le 20 octobre 2021 afin de leur communiquer les permanences du commissaire enquêteur.
- 2- Atteinte au patrimoine naturel
 - La Région Nouvelle Aquitaine à travers le SRADDET fixe quatre priorités et notamment celle de **Protéger notre environnement naturel et notre santé** : « Alors que l'érosion massive de la biodiversité fait peser de lourdes menaces sur la société humaine, l'agriculture et la santé, le modèle de développement basé sur l'artificialisation sans retenue des espaces naturels, agricoles et forestiers doit être abandonné. La nature doit être protégée et restaurée et l'empreinte écologique des activités humaines limitée ».
 - Le ministère de l'écologie rappelle sur son site internet que « L'artificialisation des sols, conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction de nouveaux habitats en périphérie des villes, est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Le gouvernement souhaite protéger ces espaces naturels, en instaurant l'objectif de "zéro artificialisation nette" prévu par le Plan Biodiversité, et

travailler avec les collectivités pour repenser l'aménagement urbain et réduire efficacement l'artificialisation des sols ».

L'enjeu est d'apporter la plus grande vigilance à nos modes d'urbanisation afin de consommer moins de terres naturelles, agricoles et forestières, de privilégier dans la mesure du possible la réutilisation de secteurs déjà urbanisés (logements vacants, friches industrielles ou commerciales ...) et de favoriser la conception et la construction d'opérations un peu plus compactes intégrant des espaces verts.

- Le projet Lartigue qui propose de défricher 16 ha de bois et de détruire les habitats de 48 espèces faunistiques protégées, d'abattre 27 sur 28 arbres remarquables et de reboucher 2 mares...va totalement à l'encontre des préconisations nationales et régionales en termes de protection de l'environnement.

3- Manque d'infrastructures

Le projet pêche également par le fait qu'il ne prévoit pas les infrastructures permettant d'accueillir plus de 700 habitants supplémentaires sur Gazinet. L'augmentation de la population doit être analysée par rapport à la population de Gazinet et non pas par rapport à la population totale de Cestas en raison de la spécificité de notre commune.

Pour exemple :

- La Mairie annexe de Gazinet ne propose plus aucun service ;
- La Poste de Gazinet a fait l'objet d'une fermeture ;
- Les écoles primaires ont ouvert 3 nouvelles classes cette année et ne disposent pas de locaux supplémentaires : les salles disponibles ayant été allouées à l'accueil péri-scolaire ;
- Pas de centre aéré ;
- Les clubs sportifs refusent déjà des enfants.
- Déficience des transports en commun. De rares bus à la demande circulent mais pas tous les jours et pas toutes les heures.

4- Sécurité routière

- Le projet prévoit une augmentation de 40% du trafic routier. Il serait notamment souhaitable de demander un nouveau comptage du passage des véhicules sur la zone car le relevé a été réalisé en 2017 et la circulation a beaucoup augmenté. Les abords du collège sont saturés aux heures de pointe et les accès à l'autoroute également. Les ronds-points du collège et de la résidence Beauséjour sont très dangereux notamment pour les cyclistes et les piétons : flux incessant de voitures qui roulent à grande vitesse. Les déplacements des enfants qui s'installeraient dans les nouveaux logement ne seront pas sécurisés.
- Il existe des pistes cyclables mais qui ne desservent pas le centre de Gazinet ni les écoles. En effet la piste qui vient du collège s'interrompt au cimetière. Depuis le centre de Gazinet jusqu'à la zone d'Intermarché il n'y a pas de piste cyclable. L'usage de la voiture est indispensable.

5- Nuisances sonores et dégradation de la qualité de l'air

- L'autoroute passe à proximité du projet. Des bois ont été coupés près de la sortie d'autoroute et les nuisances sonores ont augmenté. Si les bois Lartigue sont rasés, nous aurons le niveau de nuisance sonore équivalent à l'aire d'autoroute de Cestas.

- Circulation accrue inévitable sur les avenues Jean Moulin et Salvador Allende
- Les bois qui prévoient d'être rasés, nous protègent aujourd'hui de la pollution émanant de l'autoroute et de Pessac. S'ils sont rasés nous auront une dégradation très importante de la qualité de l'air ce qui nuira à la santé des habitants.

6- Ghettoïsation

Un projet qui propose à un seul endroit de construire 227 logements sociaux ne peut produire qu'un phénomène de ghettoïsation. Nous sommes loin de la mixité sociale recommandée par les pouvoirs publics.

Vous aurez bien compris que je suis farouchement opposée à ce projet.

Je vous remercie de bien vouloir annexer mon courrier au dossier d'enquête et vous prie d'agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Marie-Alice Moreira

Conseillère Municipale et communautaire pour la liste Demain Cestas
Résidente de Beauséjour à Gazinet.